

# Énergie

Le magazine  
intercommunal

Le Château d'Olonne • Les Sables d'Olonne • Olonne-sur-Mer

N° 14 - Septembre 2012

# Océane



Le nouvel équipement  
communautaire



Communauté de  
Communes des  
Olonnes

*L'Énergie océane aux Sables d'Olonne*

# Énergie Océane nouvelle formule

**Septembre est le mois des cahiers**, des livres scolaires et, cette année, du magazine communautaire. Pendant l'été la CCO a fait ses "devoirs de vacances" et, aujourd'hui, vous découvrez en avant-première la nouvelle maquette d'*Énergie Océane*.

Plus facile à consulter, grâce à son format réduit, le magazine communautaire a également changé de look. Moderne et épuré, son design s'inspire largement de la nouvelle charte graphique de la CCO. Pour la Communauté de communes, l'objectif est d'être mieux identifiée mais aussi et surtout de vous permettre de suivre, tout au long de l'année, ses nombreux dossiers et chantiers. Avec *Énergie Océane* vous entrez de plain-pied dans l'actualité communautaire !

*“Moderne  
et épuré”*

Alors qu'un mois à peine nous sépare du départ du Vendée Globe, la CCO met à votre disposition un vaste parking sur la zone de la Sablière dont les 11 hectares sont en cours d'aménagement. Déjà un village nautique, véritable figure de proue de la zone, est sorti de terre. Idéalement situés en face de l'esplanade du Vendée-Globe, ses ateliers constituent une vitrine intéressante pour les entreprises tournées vers le nautisme. Arnaud BOISSIÈRES ne s'y est pas trompé et a choisi le village comme port d'attache de sa société, *Coup de vent*.

Un autre grand chantier débutera bientôt, zone des Plesses, au Château-d'Olonne. Très attendu, le futur complexe aquatique devrait ouvrir ses portes en septembre 2014. Et comme vous avez désormais rendez-vous trois fois par an avec *Énergie Océane* nous vous promettons des nouvelles régulières du dossier. Reste à vous souhaiter bonne lecture et bon vent !

**Louis GUEDON**

Président de la CCO, Membre honoraire du Parlement, Maire des Sables-d'Olonne

**Yannick MOREAU**

1<sup>er</sup> Vice-Président de la CCO, Député-Maire d'Olonne-sur-Mer

**Isabelle DOAT**

2<sup>e</sup> Vice-Présidente de la CCO, Adjointe à l'environnement au Château-d'Olonne



## Passes me prendre à la fourrière

Depuis le 9 juillet, les chats et les chiens sans collier du Pays des Olonnes possèdent leur fourrière. Retrouvez votre compagnon à quatre pattes, aux Petites-Prises, au Château-d'Olonne. Contact : 02 51 21 22 80.

Web+

[www.cc-olonne.fr](http://www.cc-olonne.fr)

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉ

- Les Olonnes dans le grand bain !
- « Une architecture signal »

4

### AMÉNAGEMENT

- Premiers aménagements sur la zone de la Sablière

5



## Laennec et Charcot font "asphalte neuf"

Les travaux du chemin de ceinture avancent bon train. Désormais, circuler ou marcher dans les rues Laennec et Charcot est devenu un plaisir !



## Un été en musique

Le concert de l'Orchestre de Vendée, organisé dans le cadre de l'Abbaye en fête, au début de l'été, a fait « esplanade comble ». Rendez-vous en 2013 pour une nouvelle édition !



## Au-dessus du pont passe une piste cyclable

La CCO a subventionné la nouvelle piste cyclable de la Gachère « parce que les moyens de locomotion doux le valent bien » !

## ÉCONOMIE

- Paré à appareiller !
- Un vivier de création
- Travail en partage

6

## Énergie Océane

Magazine d'information n° 14 - Septembre 2012

Sur le Web... La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services.

[www.cc-olonnes.fr](http://www.cc-olonnes.fr)

Directeur de la publication : Louis GUÉDON

Réalisation graphique : Le Square Deshoulières • Rédaction : EDITO

Photos, cartes et illustrations : kids.4pictures (fotolia), CCO, Arcos-AADP, Rugby Club Sablais, SAEM VENDEE-Vendée Globe », J. Girardot

ISSN : 1770-9873

# Les Olonnes dans le grand bain !

Web+  
www.cc-olonnes.fr

**Il ouvrira à la rentrée 2014...  
Le projet du complexe aquatique sera l'une des réalisations phares de la mandature. Nous avons piqué une tête en avant-première...**

**B**ien plus qu'un bassin : un véritable équipement aquatique, ludique et familial... L'idée a germé au début du mandat et les études ont démarré il y a un an et demi. D'abord par le choix du site. Après avoir étudié différentes options, les élus ont retenu celui des Plesses au Château-d'Olonne : « *ce qui fait que chaque commune a désormais sa piscine : Olonne avec la piscine des Chirons, les Sables avec sa piscine municipale et le Château avec ce nouveau projet* ». Ce site est situé au cœur de l'agglomération, dans une coulée verte et près d'établissements scolaires. On a ensuite défini le programme : un bassin sportif de



25 mètres (6 couloirs) pour la compétition et les entraînements, avec plages carrelées et gradins, un bassin ludique avec banquette massante et hydrojet, et une pataugeoire pour les tout petits. La construction de toboggans est également prévue. Dès la première phase de travaux si les coûts le permettent.

Ce beau projet a motivé les architectes : une trentaine d'équipes ont participé à la sélection. Le jury en a retenu quatre pour le

concours final. C'est Arcos, un cabinet parisien spécialisé dans les équipements sportifs et aquatiques, associé au cabinet local AADP - voir ci-contre - qui l'a emporté à l'unanimité. De l'avis général, ils ont parfaitement su maîtriser toutes les contraintes en créant une belle enveloppe architecturale (3000 m<sup>2</sup> couverts), à la fois simple, pérenne et fonctionnelle.

Il reste maintenant à peaufiner les études et à faire les derniers

choix techniques. Le permis de construire doit être déposé à l'automne. La consultation des entreprises pourra alors être lancée pour un démarrage des travaux au printemps 2013. Ceux-ci s'achèveront quinze mois plus tard, en juillet, si tout se passe bien. Deux mois de fonctionnement « à blanc » seront alors nécessaires avant d'accueillir le public. Les premiers plongeurs sont attendus pour la rentrée 2014.

## L'ACTU EN BREF

### Équipement musclé



**Détruit par un incendie criminel** l'an passé, le club house du Rugby Club sablais va bientôt être reconstruit, notamment grâce à une subvention de 200 000 € sur deux ans accordée par la CCO. Il sera même agrandi pour accueillir des équipements de musculation et des activités de soutien scolaire. Livraison prévue au printemps 2013 ■

### La piscine des Chirons fait le plein

Rouverte l'an dernier au printemps après neuf mois de rénovation, la piscine des Chirons à Olonne-sur-Mer, bien que principalement fréquentée par les associations et les scolaires, a attiré près de 44 500 nageurs en 2011, tout public confondu ■

### La fourrière animale inaugurée

**Elle peut accueillir** 18 chats et 19 chiens... La nouvelle fourrière animale a ouvert ses portes le 9 juillet. Elle est mitoyenne du refuge géré par la SPA ce qui montre la qualité des équipements de la CCO pour recevoir les animaux. La construction de cet équipement moderne résulte d'une obligation légale de la collectivité qui doit accueillir temporairement les animaux en divagation. Investissement : 500 000 € ■

## “ Une **Entretien** architecture signal ”

**Décryptage avec les architectes, Christophe BARBE (Arcos) et Thierry DURANTEAU (AADP)**

**Selon vous, qu'est-ce qui a fait votre différence ?**

« C'est d'abord le choix d'une architecture « signal » avec le toit en double onde qui répond à la fonctionnalité et aux hauteurs demandées en créant une unité. Cette toiture qui flotte démarque le bâtiment et apporte de la transparence. Nous avons aussi su utiliser la déclivité du terrain. »

**Pourquoi cette association d'un cabinet parisien et d'un cabinet local ?**

« C'est la première fois que nous travaillons ensemble, mais nous intervenons en parallèle sur un autre projet. Ce sont des chantiers délicats à gérer : pour Arcos, il est préférable d'avoir quelqu'un sur place qui dispose d'une grande expérience en la matière pour un bon suivi. AADP nous apporte aussi sa connaissance du site, des matériaux locaux, et des attentes du public et des élus. »

## Ordures ménagères : ça change en janvier

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la CCO change de prestataire de collecte des ordures ménagères. C'est la société Urbaser qui a remporté l'appel d'offres. Le montant annuel du contrat signé pour cinq ans s'élève à 1,9 M€ HT. Ce changement s'accompagne de modifications dans la collecte que nous détaillerons dans notre prochain numéro ■

# Premiers aménagements sur la zone de la Sablière

**C'est l'un des sites majeurs à l'entrée de l'agglomération... Alors que la réflexion se poursuit sur sa destination, une première tranche de travaux est en cours à la Sablière. Objectif : Vendée Globe.**

Stratégique, le site de la Sablière a accueilli, il y a quelques années seulement, la station d'épuration des Olonnes. Depuis la création de la nouvelle station, cet ensemble de terrains disponibles est voué à devenir une zone d'activités économiques en entrée d'agglomération. Des réflexions sont en cours sur son devenir. Certains aspects ont ainsi été arrêtés, comme le fait que cet espace devait avoir une vocation économique et surtout que les activités qui s'y implanteraient devaient être en lien avec le monde maritime : nautisme bien sûr, mais aussi tertiaire et services publics qui y sont liés. C'est dans cet esprit qu'est déjà né le village nautique, premier élément tangible de la zone de la Sablière -

voir page 6. Désormais, les études de stratégie et de positionnement se poursuivent. Mais dans l'immédiat, les élus ont souhaité engager le réaménagement d'une partie de la zone d'ici le Vendée Globe.

### Stationnement et circulation sécurisés

Au programme, des aménagements paysagers primaires et des empièvements qui vont permettre de créer trois espaces de stationnements - plus de 700 places au total qui seront bienvenues pour les spectateurs du Vendée Globe. Parallèlement, la rue des Bossis va être sécurisée avec un nouvel éclairage, la création d'une piste cyclable et d'un cheminement doux. Ces agencements constituent une première tranche de travaux. Mais les études devraient, pour leur part, aboutir en fin de mandat. Pour cet aménagement d'un site important le coût s'élève, hors village nautique, à 350 000 €. De quoi améliorer l'accueil du public pour le Vendée Globe mais aussi la qualité de vie des riverains.



La CCO a aménagé un rond-point permettant de desservir la nouvelle zone. Objectif : ne pas surcharger la circulation sur le rond-point du Vendée-Globe.

## L'AMÉNAGEMENT EN BREF

### Chemin de ceinture

Les rues Schweitzer, Laennec et Charcot (3,1 km au total) constituent un axe majeur pour aller d'un bout à l'autre des trois communes, d'où le nom de chemin de ceinture. La CCO a donc entrepris de les réhabiliter avec trois objectifs : sécuriser les déplacements, effacer les réseaux et garantir la circulation des personnes à mobilité réduite. Ces travaux importants (3,5 M€) sont découpés en trois tranches : la première a eu lieu en 2011 sur la rue Schweitzer ; la seconde couvre, cette année, la rue Laennec et la rue Charcot jusqu'au lycée Savary de Mauléon ; la troisième ira l'an prochain du lycée à la voie ferrée. Pour chaque tranche, le planning est immuable : préparation, assainissement et réseaux au premier semestre, enrobés sur voirie et cheminements, ensuite. Il sera un peu plus serré cette année, avec, outre la trêve estivale, l'interruption liée au Vendée Globe... ■

### Prochaine vente de compost

13 octobre  
8 h 30 à 12 h 30  
Station d'épuration du Petit Plessis au Château d'Olonne  
Prix : 1 € les 100 L (seuls les contenants rigides sont acceptés) ■

# Paré à appareiller !

**Le village d'entreprises nautiques est désormais opérationnel, et les premiers occupants sont en place. Visite et explications.**

Il a été livré en mars... Le nouveau village nautique se dresse, telle une figure de proue, face à Port Olona. Composé de deux bâtiments disposés en L, l'ensemble comprend au total huit ateliers de 221 à 392 m<sup>2</sup> et un showroom de 580 m<sup>2</sup>. Deux premières entreprises s'y sont implantées dès le mois d'avril. Arrimer, une toute jeune société de conseil spécialisée dans la préparation et l'assistance aux bateaux, notamment pour la course au large. Et Coup de vent, la société dirigée par le skipper Arnaud BOISSIÈRES, jusqu'ici installée dans les anciens chais de marins, et aujourd'hui dans les starting-blocks pour la préparation du prochain Vendée

Globe (Team Akena Voile). En outre, l'entreprise QCV (Quincaillerie Centrale Vendéenne), qui réalise une part croissante de son activité dans le nautisme, va s'installer dès le mois de septembre. D'autres contacts sérieux devraient rapidement déboucher sur de nouvelles implantations... Pourquoi avoir créé un tel équipement ? L'idée de la Communauté de Communes des Olonnes est simple : surfer sur la notoriété du Vendée Globe et la vocation nautique du site pour regrouper des entreprises de la filière, ou en lien étroit avec la mer, à proximité immédiate du plus grand port de plaisance de Vendée. L'objectif est également de pallier le déficit de locaux pro-

fessionnels sur le secteur portuaire. Les espaces alentour, sur Port Olona ou la Cabaude, sont en effet totalement saturés, sans possibilité d'extension...

Et enfin parce que le village, spécialement conçu pour les activités nautiques, dispose de trois ateliers -avec une hauteur sous plafond exceptionnelle- qui sont capables d'accueillir des bateaux de 60 pieds : ceux-là mêmes qui disputent le Vendée Globe !

Ce bâtiment, qui constitue le premier aménagement de la zone de la Sablière - voir page 5 - représente un investissement de 2,5 millions d'euros pour la Communauté de Communes des Olonnes.



## La pépinière

**Les jeunes entreprises y font leurs premiers pas... et en ressortent prêtes à affronter le monde de l'économie. Visite de la pépinière d'entreprises des Olonnes.**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : une entreprise qui démarre en pépinière a trois fois plus de chances de réussir... Mieux : 80 % d'entre elles s'installent ensuite dans un rayon de 5 km ! On comprend donc ce qui a poussé les élus à créer la pépinière d'entreprises des Olonnes en 1999. Véritable outil au service du développement local, cette structure comprend un ensemble immobilier de 9 bureaux (de 15 à 30 m<sup>2</sup>) et 9 ateliers (de 51 à 200 m<sup>2</sup>), complété par des salles de réunion disponibles à la location. Le principe est simple : accueillir des jeunes entreprises de moins de cinq ans en baux précaires de 23 mois renouvelables une fois. Les entreprises peuvent donc rester au



**Arnaud BOISSIÈRES**

## Les infrastructures sont idéales

Entretien



*« Je voulais une vraie structure pour installer durablement ma société de préparation de bateaux de course et pouvoir monter dans de bonnes conditions mon projet voile, notamment le Vendée Globe. Les infrastructures sont idéales : le hangar est à la bonne taille et bien isolé ce qui est essentiel lorsque l'on travaille le composite. Il est aussi suffisamment haut pour permettre de lever le bateau avec sa quille. Avec mon équipe, nous avons même le projet d'y construire un 6,50 m. La proximité de Port Olona est un autre avantage pour le bateau et pour le marin : un coup de camion et on ramène la voile, un coup de vélo et on récupère le tournevis qui manque ! Le village nautique a belle allure ce qui nous permet d'accueillir notre sponsor et de faire des visites de chantier. »*



## e : un vivier de création

maximum quatre ans. Parmi les jeunes pousses hébergées, on retrouve Serama, un bureau d'études spécialisé dans les milieux aquatiques créé en septembre 2008. « Nous cherchions un local, explique l'un des deux fondateurs, Ludovic BOISSINOT. La CCO nous a orientés vers la pépinière. Nous avons pris le plus petit bureau pour démarrer l'activité... Notre structure s'est progressivement développée et nous avons même pu changer de local pour un autre bureau plus grand. »

En plus de l'hébergement, les entreprises bénéficient d'un accompagnement personnalisé et de services multiples - photocopieuse, relieuse, secrétariat, ménage des bureaux, documentation... « On accède à toute une infrastructure sans avoir besoin d'investir, confirme Ludovic BOISSINOT. Et surtout, il y a toujours quelqu'un présent pour répondre aux questions ! » Conseils, convivialité et mise en réseau sont en effet des arguments essentiels pour aider les jeunes entrepreneurs à sortir de

leur isolement. Le service développement économique de la CCO y veille : « Au départ, le soutien de l'équipe nous a permis d'obtenir le prêt d'Etic 85 - voir ci-contre », souligne Ludovic BOISSINOT. Aujourd'hui, Serama se prépare à quitter la pépinière... Pour emménager dans des locaux neufs sur le Parc Actilonne... À bien moins de 5 km !

Web+  
www.cc-olannes.fr

## L'ÉCO EN BREF

### Comment s'implanter ?

**Plusieurs ateliers sont actuellement disponibles** à la pépinière d'entreprises des Olannes. Les porteurs de projets intéressés doivent s'adresser au service développement économique de la CCO et déposer un dossier de candidature avec un prévisionnel. La décision finale de l'entrée en pépinière revient à la commission économique restreinte. Depuis sa création, la pépinière a été occupée à 85 %. Elle a accueilli près de 80 entreprises dont 53 sont toujours en activité... Et surtout, elle a permis la création de 180 emplois ! ■

### Groupement d'employeurs

## Travail en partage

Zoom

**Le groupement d'employeurs Mer & Vie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie se prépare à ouvrir une antenne sur le territoire des Olannes. Éclairages sur un principe méconnu.**

**L**ogistique, comptabilité, personnel de production, techniciens et même cadres... Certaines fonctions ne nécessitent pas forcément la création d'un temps complet dans chaque entreprise. L'idée est donc de mutualiser ces besoins entre deux ou trois entreprises pour créer des temps pleins.

C'est l'objectif que poursuit, depuis 1999, le groupement d'employeurs Mer & Vie. Créé dans la région de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, il s'implante désormais sur le Pays des Olannes. Depuis sa fondation l'association, qui comptait neuf entreprises et onze salariés, a beaucoup grandi. Aujourd'hui, elle regroupe 150 entreprises adhérentes et a, par exemple géré, en 2010, 2181 postes occupés par 564 salariés.

Désormais Mer & Vie travaille à l'ouverture d'une antenne sur le territoire des Olannes. C'est un principe qui fonctionne à l'échelle d'un bassin d'emploi. D'où l'intérêt d'intervenir à l'échelle communautaire. La CCO accompagne cette démarche en finançant une partie des frais de fonctionnement à hauteur de 60 000 € sur 4 ans. L'antenne ainsi créée sera accueillie au sein de la pépinière d'entreprises. Elle devrait être opérationnelle cet automne. Un chargé de mission sera recruté par l'association. Le groupement, qui comptait déjà quatre adhérents sur les Olannes, pense pouvoir toucher rapidement une quarantaine d'employeurs.

### C'est tout prêt !

Depuis sa création en 2007, le comité local d'Etic 85, Pays des Olannes Initiative a accordé 215 000 € de prêts à taux zéro pour 44 projets, ce qui a permis de maintenir ou de créer 93 emplois. Ces prêts d'honneur de 2 000 à 23 000 € sont remboursables sur trois ans et sont accordés par un comité de professionnels bénévoles - chefs d'entreprises, comptables, banquiers, chambres consulaires - après audition du porteur de projet. Renseignements : CCO au 02 51 96 88 88 ■

# VENDEÉE

DÉPART  
10-11-12

# GLOBE

## La légende reprend ses droits

La 7<sup>e</sup> édition de cette course en solitaire, sans assistance et sans escale, créée en 1989 et mondialement célèbre, partira le 10 novembre à 13 h 02 des Sables-d'Olonne. Le record à battre est détenu par Michel DESJOYEUX depuis 2009 avec 84 jours, 3 heures, 9 minutes et 8 secondes.

## Assister au départ

La circulation automobile sera fortement restreinte aux abords de Port Olona samedi 10 novembre 2012. Pour les visiteurs en voiture, suivre les fléchages vers les aires de stationnement situées en périphérie – parking près du centre hospitalier à Olonne-sur-Mer, parkings d'Intermarché et de Géant Casino, et parkings le long du remblai au Château-d'Olonne. Depuis les parkings, prendre les navettes mises à disposition gratuitement pour rejoindre le remblai et le site du Vendée Globe.

Renseignements : office de Tourisme des Sables-d'Olonne  
[www.lessablesdolonne-tourisme.com](http://www.lessablesdolonne-tourisme.com)



Communauté de  
Communes des  
Olonnes

*L'Energie océane aux Sables d'Olonne*

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLNONES  
3 avenue Carnot – BP 90391  
85109 LES SABLES D'OLONNE CEDEX  
Tél : 02 51 23 84 40 – Fax : 02 51 32 02 87  
E-mail : [info@cc-olonne.fr](mailto:info@cc-olonne.fr) – Site : [www.cc-olonne.fr](http://www.cc-olonne.fr)

[www.vendeeglobe.org](http://www.vendeeglobe.org)

